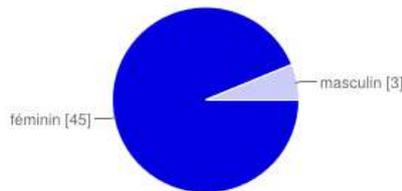




Résultats du sondage : *psychomotricien(ne) en structure(s) d'accueil petite enfance* auprès des psychomotriciens du RéseauPPE

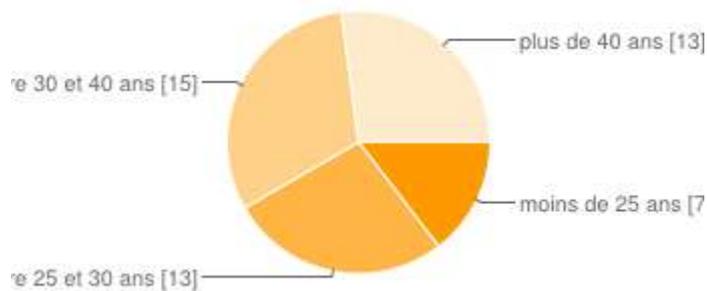
Vous êtes 48 personnes à avoir répondu au questionnaire, et nous vous en remercions. Voici les résultats :

Votre sexe



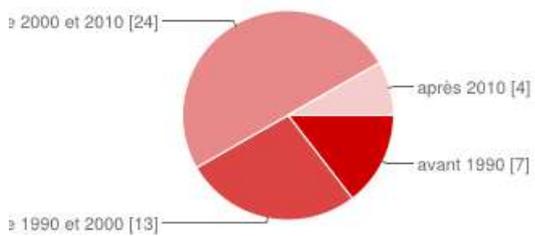
féminin	94%
masculin	6%

Votre âge



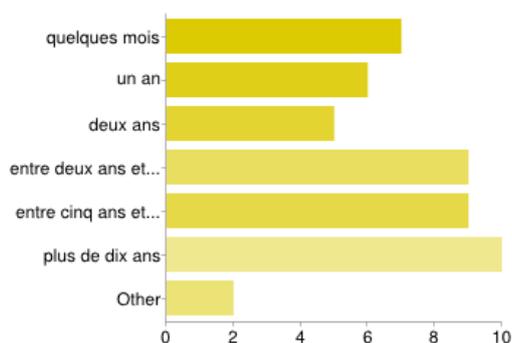
moins de 25 ans	15%
entre 25 et 30 ans	27%
entre 30 et 40 ans	31%
plus de 40 ans	27%

Votre année de diplôme

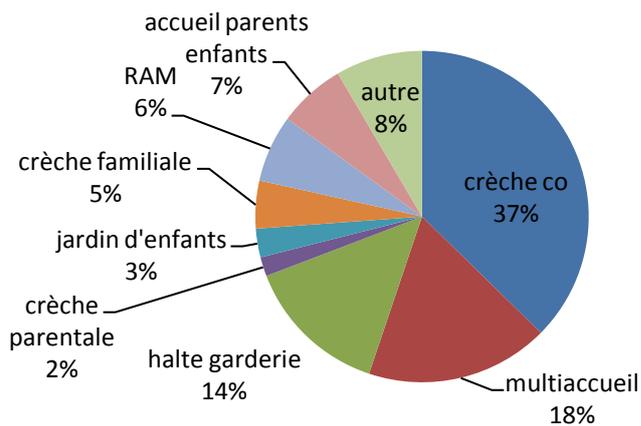


avant 1990	15%
entre 1990 et 2000	27%
entre 2000 et 2010	50%
après 2010	8%

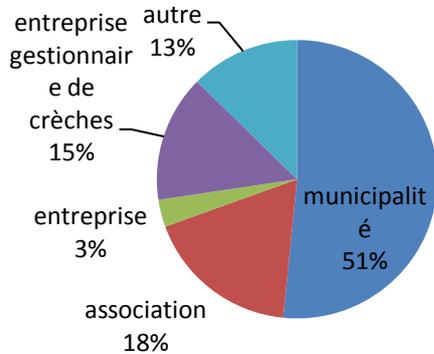
Ancienneté en structures petite enfance



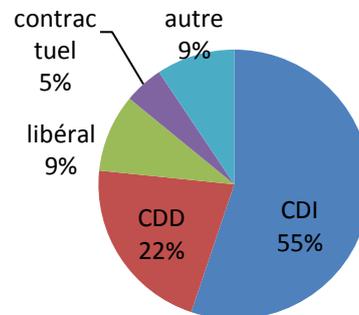
Types de structures *d'accueil* petite enfance



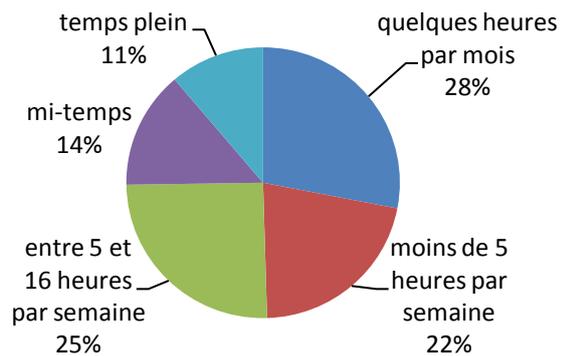
Les employeurs



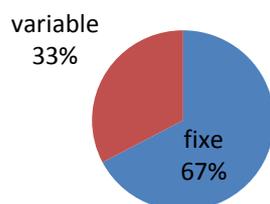
Les contrats



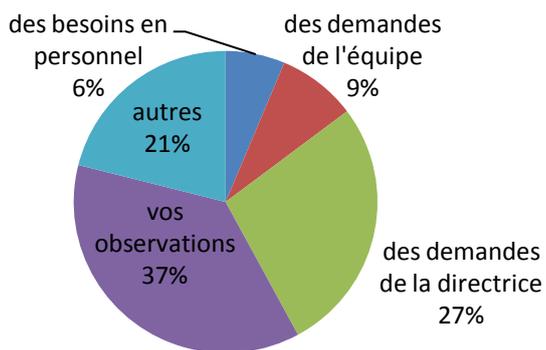
Le nombre d'heures par structure



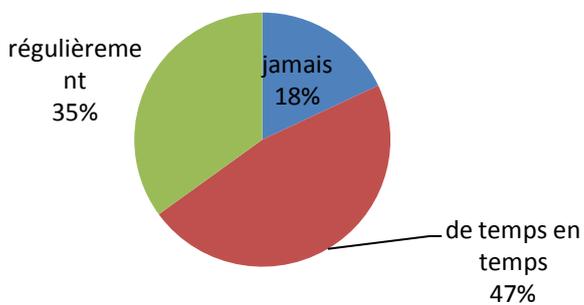
Emploi du temps 1 : fixe ou variable à l'année



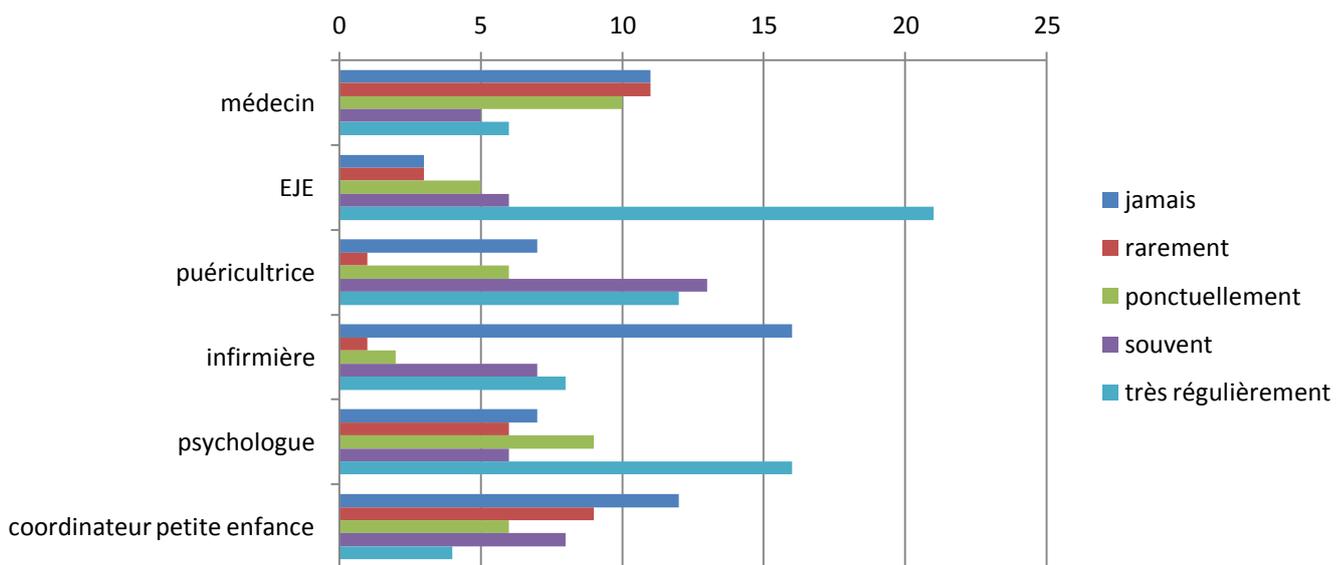
Emploi du temps 2 : votre emploi du temps est géré en fonction de (celle qui prédomine)



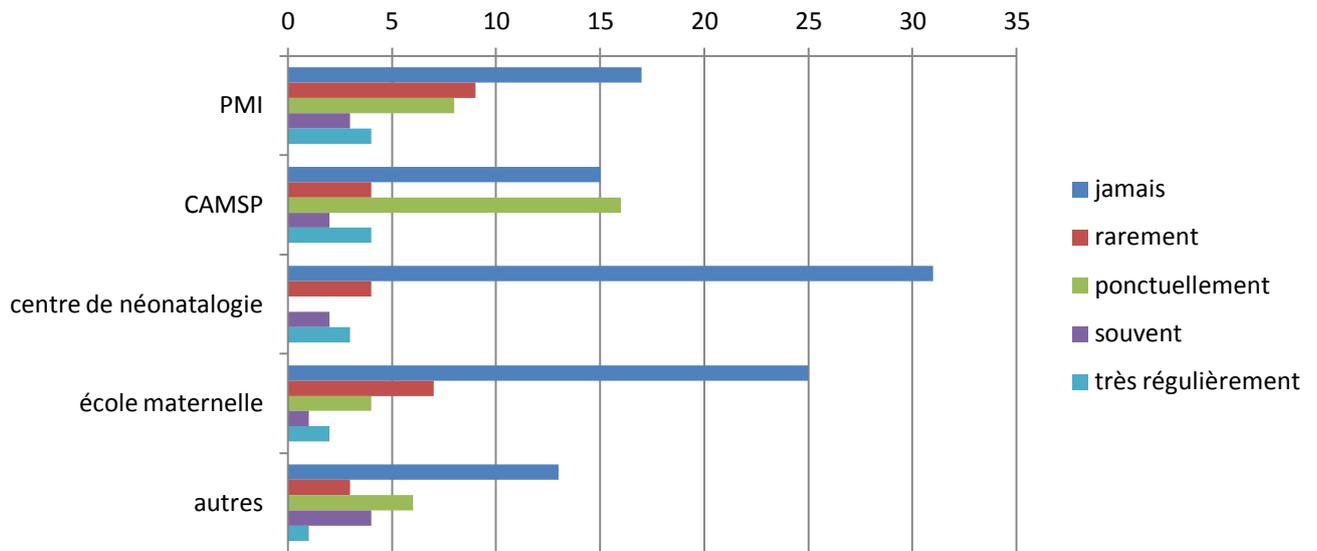
Avez-vous des temps dédiés à la réflexion et à la recherche ?



Les partenariats avec d'autres professionnels au sein de la structure

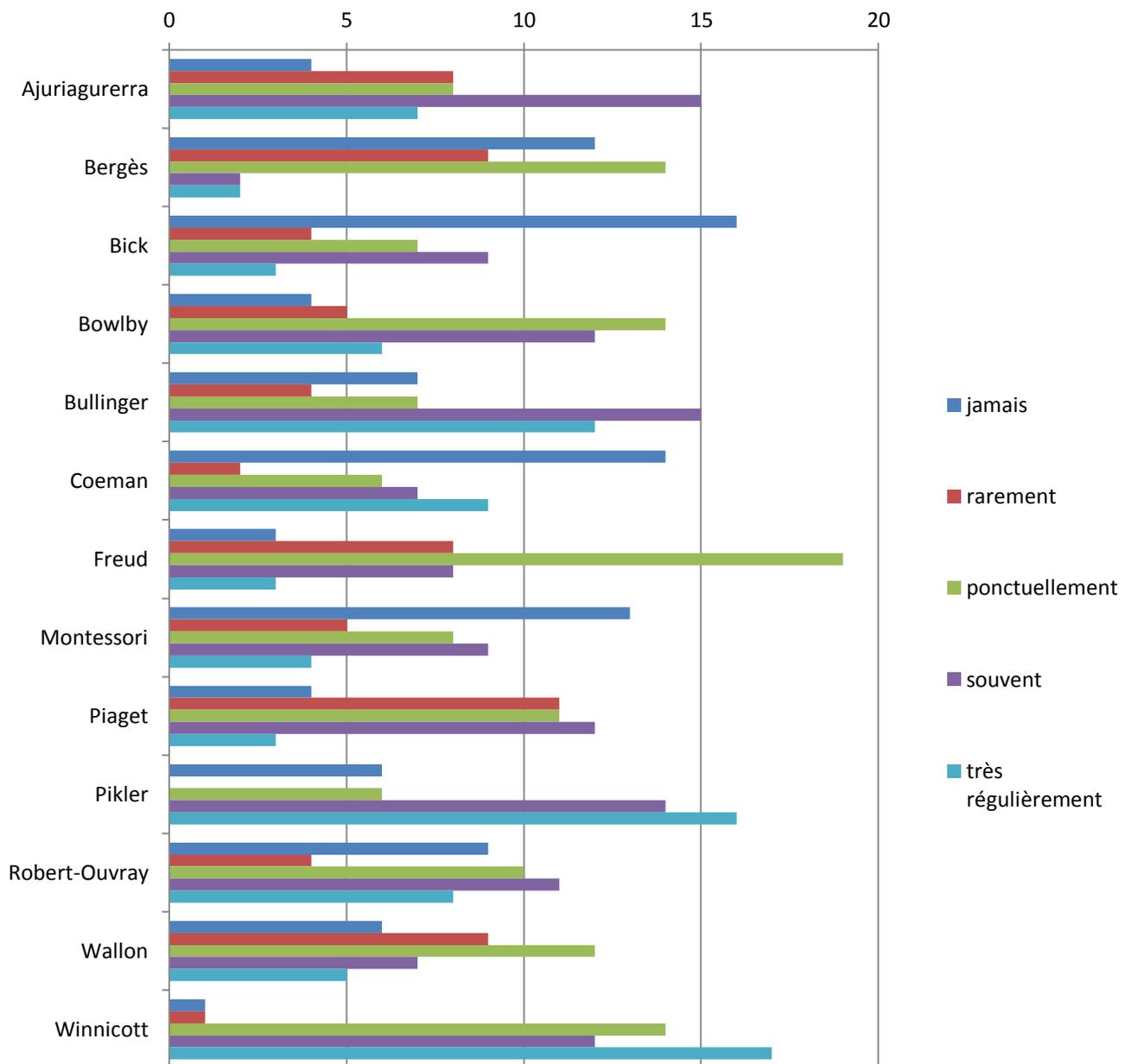


Les partenariats avec les structures extérieures



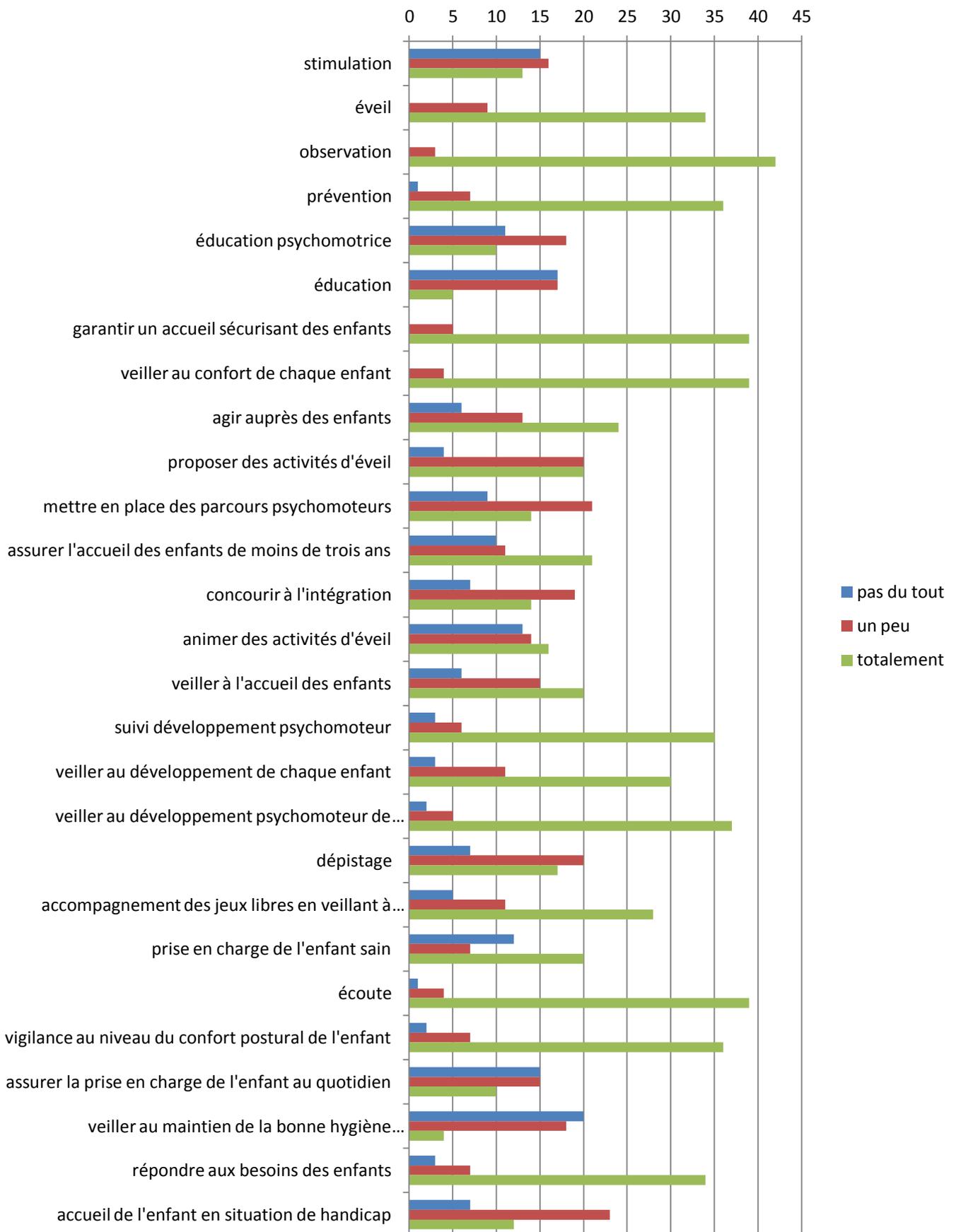
- kiné, sessad
- CMP / Kiné libéral
- Centre ressources Autisme
- Ludothèque / différentes structures associatives (centre social...)
- CMP et hôpital de jour
- CMP, bibliothèque
- CMPP, CMP
- SESSD / Pas de médecin depuis deux ans et demi.
- services de soins (sessad)
- MDS / CAF
- unité petite enfance
- Equipe de soins aux tout petits: CSMI, CMPI, SAFEP. / Services sociaux / Praticiens médicaux et para médicaux libéraux
- je travaille en CAMSP; on travaille régulièrement avec les crèches et halte garderies... aussi avec les hôpitaux
- Professionnels paramédicaux extérieurs (libéral)
- CMPP
- Je suis impliquée dans des actions de formations - actions avec une 20aines de crèches du 64 plus 15j de formation/ an avec le cnfpt

Références théoriques

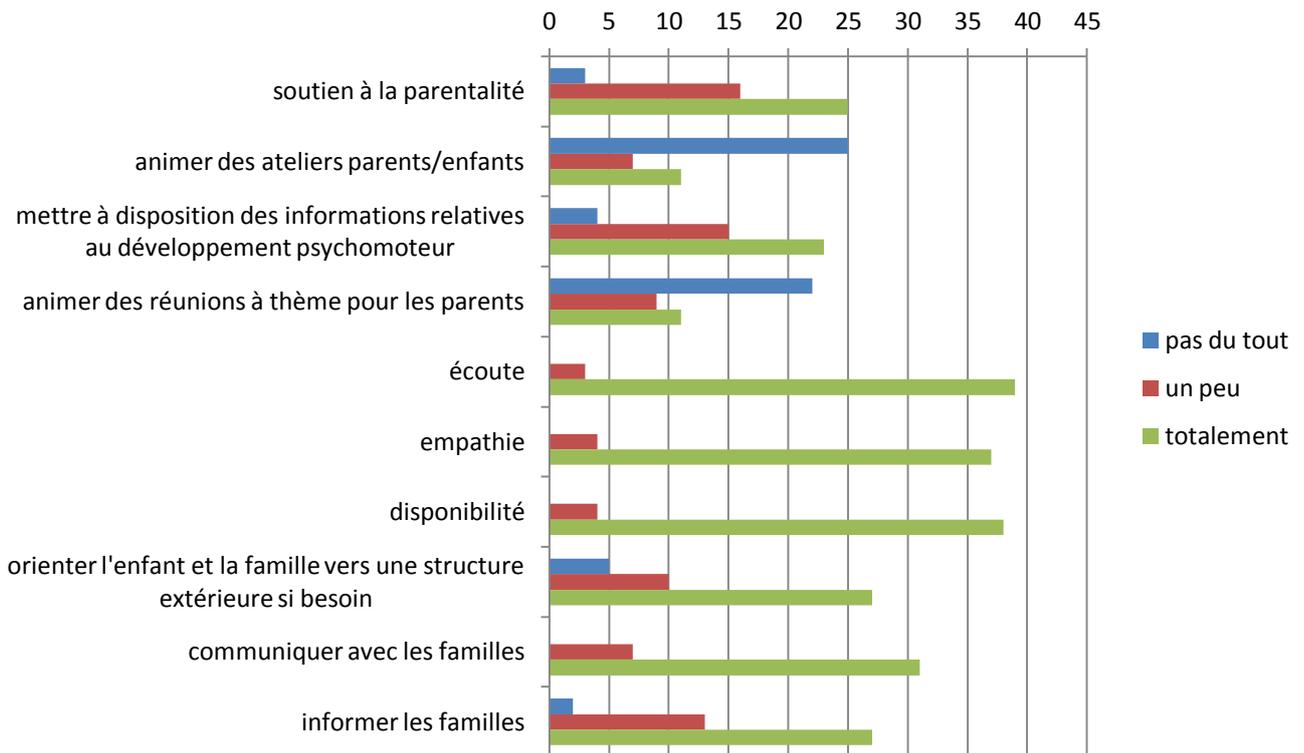


- HAAG / PIKLER ET SES COLLABORATRICES D'APRES COMME MYRIAM DAVID / KORFF SAUSSE
- Golse
- Denis Mellier / Mélanie Klein
- Dolto !!!
- Cyrulnick, Desmond Morris / Dolto, Lacan, Jacques-Alain Miller
- T. Berry Brazelton / Bernard Golse / S Lebovici / M Klein / D Stern / R Spitz
- ethnopsy marie rose moro / anthropologie blandine bril / james rivière / esther telen
- Les auteurs ayant traité de l'interaction ; LEBOVICI, STERN, SOULE, CRAMER, BRAZELTON etc.....
- G.APPEL, D.RAPPOPORT / D.MELLIERET BIEN D'AUTRES
- méthode aucouturier ; lemetayer ; livres de neuropsychologie ; bouquins destinés aux enseignants sur la psychomotricité ; jeanine levy ; le miroir brisé de kaurff sausse ; entre autres...
- Laurence-Vaivre Douret / Laurence Rameau

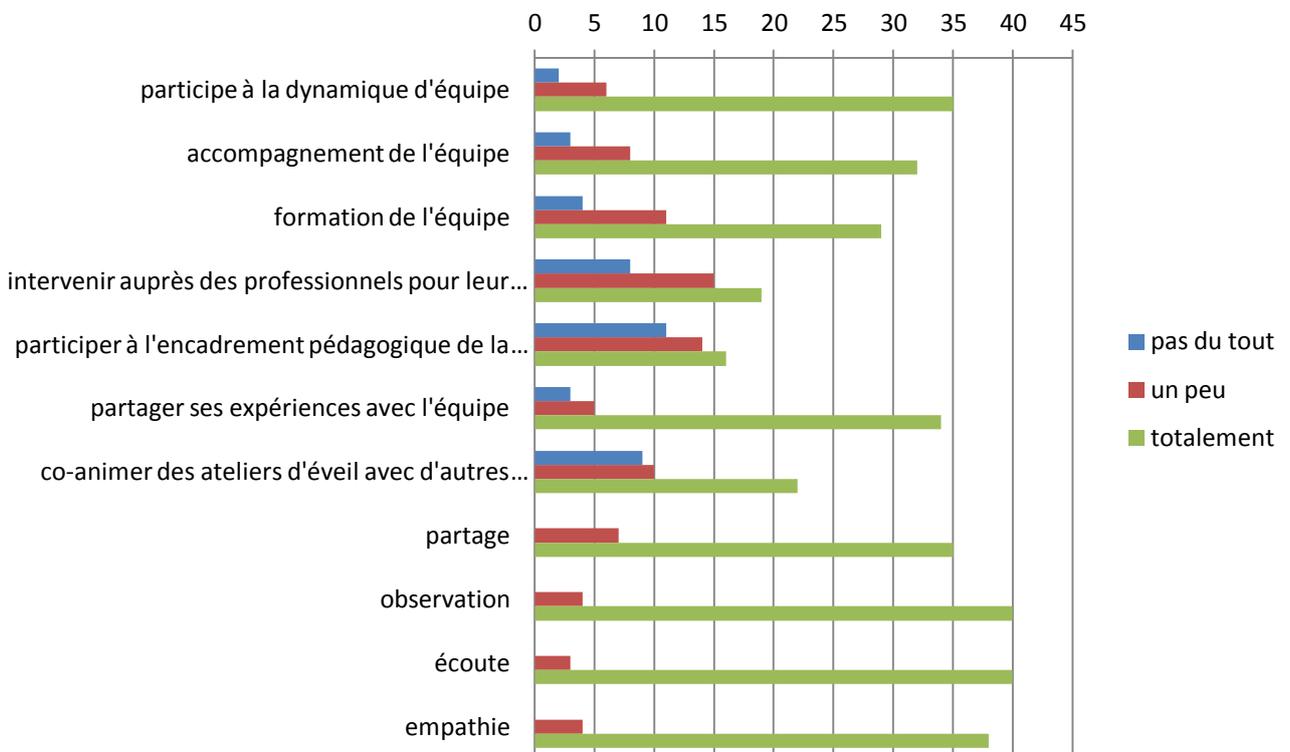
Termes définissant votre exercice professionnel – 1



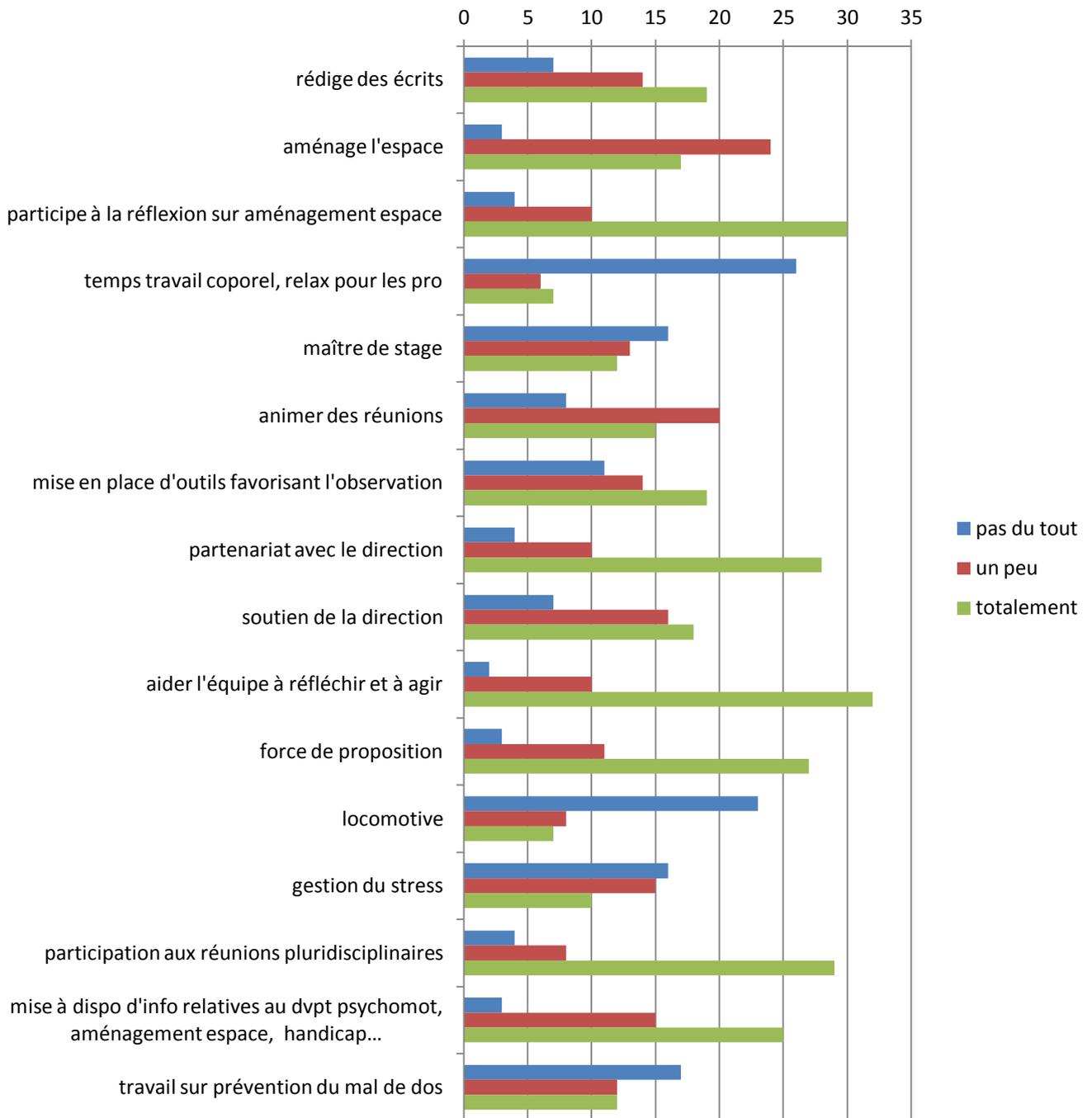
Termes définissant votre exercice professionnel – 2



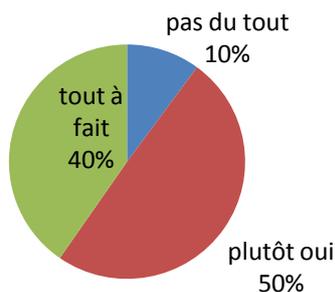
Termes définissant votre exercice professionnel - 3



Termes définissant votre exercice professionnel - 4



Etes-vous satisfait de votre positionnement ?

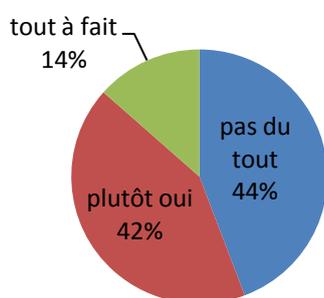


Ce que vous souhaiteriez voir évoluer dans votre positionnement :

- travailler davantage auprès du personnel par la mise en place de travail corporel/relaxation, gestion du stress et problème de dos, et donner envie au personnel de petite enfance d'améliorer leurs capacités d'observation et d'accompagnement. faire entendre à la direction les besoins en supervision/analyse de pratique avec un(e) psychologue.
- L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP EST POUR AINSI DIRE QUASI INEXISTANT ...PAS DE DEMANDES EST IL DIT??? LES DEMANDES D'ACCUEIL SE FONT VERS DES STRUCTURES PETITE ENFANCE DEJA CONNUES DES SERVICES DE SOINS ET/OU LES PARENTS NE SAVENT PAS OU N'ONT PAS DE DEMANDES VERS LES SERVICES TRADITIONNELS
- aller plus loin dans l'aspect formation des pros et information des parents.
- Difficile à dire actuellement. Crèche en difficulté, turn over de directrices. Terrain mouvant!!!
- pouvoir véritablement définir le cadre d'intervention du psychomotricien en multi accueil, acquérir de l'expérience et des connaissances théoriques et pédagogiques.
- ma présence aux côtés des parents d'enfants lors de réunions parents-professionnels / avoir du temps à accorder à mes collègues pour leur confort et leur formation.
- Augmentation de temps
- Une plus grande adhésion de l'ensemble de l'équipe.
Plus de cohérence entre l'action de l'équipe éducative et la mienne (sur une structure)
Ne plus être "animatrice", "fournisseuse d'activité" (ça l'est de moins en moins... reste quelques résistances)
- Stabilité de personnel lors des séances pour un tuilage et une meilleure formation et accompagnement d'animateurs
- plus de temps dans une crèche accueillant des enfants porteurs de handicap
- Le salaire...
- Je vous ai envoyé déjà le sondage rempli il y a dix minutes et ai oublié de vous faire remarquer qu'aucune question ne porte sur les responsabilités de chef d'établissement. J'ai moi-même effectué un remplacement de 9 mois sur le poste de directrice adjointe de structure de 60 berceaux (sans directrice...) responsable alors d'une vingtaine de professionnelles. Expérience très enrichissante.
- Si je n'ai pas répondu aux items "termes définissant votre exercice professionnel", c'est pour la simple raison qu'il changeait sans arrêt pour différentes raisons. Le véritable problème est que je n'ai pas réussi à trouver ma place au sein de ma crèche ou pour être plus exact mes collègues ne m'ont pas donné de place. Ma directrice aurait pu parler à l'équipe et faire en sorte que j'ai ma place mais cela n'a pas été le cas. Cette dernière préférait déplacer les problèmes plutôt que de les résoudre. De plus, j'ai essayé de discuter avec mes collègues concernant leurs façons de travailler mais au lieu de se remettre en question, ils sont allés la voir et on dit qu'ils ne voulaient plus travailler avec moi. Le problème en question : mes collègues hurlaient après les enfants, les punissaient, préféraient discuter entre eux pendant les activités libres plutôt que répondre aux besoins des enfants et si un enfant réclamait leur attention, la seule réponse donnée était qu'il pouvait aller jouer avec ses copains. devant un tel comportement, ma directrice m'a dit que mes collègues n'étaient pas sensibles à la psychologie ni à la pédagogie, que je n'avais pas le même niveau d'études (j'avais été sensibilisé à une approche particulière de l'enfant). Puis pour finir, ma directrice et la coordinatrice qui gérait cette crèche m'ont demandé de quitter la crèche. ne pouvant me licencier, une rupture conventionnelle de mon contrat m'a été proposée. ce que j'ai accepté. / Ma deuxième expérience n'a pas été plus épanouissante: il y avait un absentéisme très important. il n'y avait pas une semaine sans qu'il y ait une personne absente et donc au lieu de faire mon travail, je servais de remplaçant. je suis même allé en cuisine éplucher les pommes de terre car le cuisinier n'était pas là, réceptionner les livraisons, faire des machines à laver. Quand j'étais en question, je rencontrais des difficultés car les éducatrices ne me voyaient pas comme un professionnel avec qui elles pouvaient travailler mais comme quelqu'un qui leur volait leur travail: elles estimaient que la socialisation, l'autonomie de l'enfant était exclusivement leur travail et non le mien. / Ma première expérience en crèche était assez similaire de la troisième: mes collègues travaillaient ensemble depuis de nombreuses années, et non pas accepté le fait qu'un petit jeune bouleverse leurs habitudes. voir autrement l'enfant ne les intéressait absolument pas !!!
- Quasiment tout : ma place dans l'équipe / les fonctions qui me sont attribuées et les nombreuses tâches non spécifiques qui me sont demandées / l'organisation de mes interventions auprès des professionnelles, des enfants, des parents / l'organisation de mes différents temps d'activités, de réflexion, de réunions, d'accompagnement, de création d'outils et de formation à leur usage / mon positionnement dans la distance professionnelle vis à vis de l'enfant / la mise en place de temps de travail et de sensibilisation avec les parents de types ateliers parents-enfant et réunions à thèmes la mise en place de temps de discussion, de réflexion et de conception de projets avec chaque professionnelle

- plus de temps de présence afin d'être présente plus régulièrement aux réunions d'équipe.
- Plus de liens avec d'autres professionnels qui interviennent ponctuellement comme moi (pédiatre, psychologue) et avoir un autre psychomotricien car il y a trop de structures pour ce mi-temps.
- Pouvoir partager des vrais temps de réunion avec l'équipe de la structure au complet, pas uniquement quelques personnels par section.
Prendre plus de temps pour les écrits et l'information.
- créer davantage de partenariat avec l'ensemble de l'équipe / être davantage sollicitée et considérée comme une personne ressource et un soutien par l'équipe
- Prise en considération du travail de psychomot dans une structure à caractère social.
- La cohésion d'équipe en vue d'harmoniser les pratiques
- davantage de formation auprès des équipes pour elle-même au niveau de leur positionnement, de la prise en compte de leur corps... ainsi qu'un travail autour de l'observation des enfants (mise en place d'outils concrets)
Travail autour des ateliers et jeux proposés aux enfants en fonction de leur âge.
- plus d'autonomie au sein de la crèche, emploi du temps en fonction de mes observations, mise en place de projets, mener des réunions d'équipe à thème, un vrai partenariat pluridisciplinaire avec la direction.

La rémunération : en êtes-vous satisfait ?



Expression libre

- Je travaille en sésad spécifique aux enfants (0-20 ans) porteurs de trisomie
- VOILA COMMENT J'ENTENDS MA PLACE MAIS LA PLACE QUE L'ON A, DEPEND DE NOMBREUX FACTEURS ET N'EST PAS SEULEMENT LA PLACE QUE L'ON VOUDRAIT AVOIR : ELLE DEPEND DES DEMANDES DES EQUIPES, DE LA DIRECTION, DES RESPONSABLES PETITE ENFANCE, DE LA PLACE QU'ON NOUS LAISSE ET QU'ON NOUS DONNE ET DE COMMENT ON LA PREND OU NON. AINSI LES MISSIONS DE CHACUN DIFFERENT D'UNE STRUCTURE A L'AUTRE, ET CECI MEME GEREE PAR UNE MEME MUNICIPALITE CAR L'EQUIPE N'EST PAS LA MEME. DONNER NE RIME PAS TOUJOURS AVEC RECEVOIR...TRES BONNE INITIATIVE...J'AI HÂTE D'EN LIRE LES RESULTATS
- En réalité je suis à mi-temps sur un multi-accueil et l'autre mi-temps sur d'autres structures de la même commune ne disposant pas d'une psychomotricienne. J'y ai un rôle de formation auprès des équipes, de mettre en place des activités psychomotrices pour les enfants, de veiller à l'aménagement de l'espace et d'être un soutien pour l'accueil d'enfant porteur de handicap. C'est un projet que j'ai présenté à ma coordinatrice et que je mène depuis 3 ans.
- Ce qui me retient dans le jardin d'enfants où je suis, c'est le projet de la structure qui est de réserver une place sur trois à un enfant porteur de handicap. / C'est aussi le fait d'être libre d'utiliser le support de mon choix pour faire travailler les enfants en petits groupes.
- Je n'ai qu'un seul employeur, la mairie, pour plusieurs structures, pas toutes municipales. Donc salaire de la fonction publique : ça me va, je vis d'amour et d'eau fraîche ;-)
- J'ai quitté le travail dont j'ai parlé dans le questionnaire au mois de décembre. Je suis actuellement dans un centre de rééducation motrice en Côte-d'Ivoire mais votre questionnaire m'intéressait. Bonne continuation.
- une éducatrice de jeunes enfants m'a dit un jour que ce que j'ai vécu, elle en a fait également la triste expérience. Tout au début, lorsqu'on commençait à embaucher des éducateurs ils se confrontaient à un mur. Changer les mentalités, des habitudes n'est pas impossible mais cela demande du temps et de la persévérance... il en est visiblement de même actuellement avec les psychomotriciens.
- salaire relativement comparable à ceux habituellement appliqués en institutions. En revanche : absence de conventions collectives / absence d'avantages de type "accès à des formations régulières" / temps de travail personnel à domicile non rémunéré
- Souvent seul représentant de notre profession dans ce type de structure, il est nécessaire et primordial de favoriser les échanges entre pairs, les groupes de réflexion etc. Merci au réseau PPE.
- sur le Ram, je ne suis pas employée en tant que psychomotricienne, mais responsable/animatrice
- Je souhaiterais pouvoir former d'autres psychomotriciennes dans ma région (37) au travail avec la petite enfance. Le besoin existe.
- Une évolution de salaire en fonction de notre expérience car depuis un an et demi j'ai beaucoup appris et n'ait pas eu d'augmentation, la reconnaissance de notre métier est encore à faire dans les crèches !